

Résultats des contrôles sanitaires

En France, l'eau du robinet est l'un des aliments les plus contrôlés. Elle fait l'objet d'un suivi sanitaire permanent, destiné à en garantir la sécurité sanitaire. L'Agence Régionale de Santé vous permet d'accéder directement aux résultats du contrôle sanitaire réalisé par les agences régionales de santé, ainsi qu'à des informations plus spécifiques sur certains paramètres. Consultez les résultats de qualité de l'eau sur votre commune !



Agence Régionale de Santé Métropole - Atlas Santé

La qualité de l'eau dans votre commune (Infofactures)



Consulter les résultats du contrôle sanitaire réalisé par l'Agence Régionale de Santé

<http://www.eapotable.sante.gouv.fr>



RESE

131 cours Genêt - CS
30551
17119 SAINTES Cedex
Tél. Siège : 05 46 90 05 05
Tél. Service Clients :
05 46 72 17 17